

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00415 Numéro SIREN : 348 481 847 Nom ou dénomination : MELISAC

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2022 sous le numéro de dépôt 617

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS MELISAC
6 PASSAGE SUBE
51100 REIMS
NAF : 4772B-
Siret : 34848184700013

COPIE CERTIFIEE
CONFORME



7 rue Gabriel Voisin
51688 REIMS Cedex 2

Tél. 03 26 09 24 66

Fax. 03 26 04 55 93

Web. www.fcn.fr

 SOMMAIRE

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Fonds commercial</i>	597 939		597 939	597 939
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	8 047	6 246	1 801	3 281
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	197 690	172 567	25 123	27 743
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	45		45	45
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	803 720	178 812	624 908	629 008
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	1 000		1 000	950
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	82 000		82 000	73 850
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>				
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	178		178	476
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	8 514		8 514	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	2 665		2 665	95
<i>Autres créances</i>				
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	64 800		64 800	21 600
<i>Disponibilités</i>	328 871		328 871	324 684
<i>Charges constatées d'avance</i>	160		160	669
TOTAL ACTIF CIRCULANT	488 188		488 188	422 324
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 291 908	178 812	1 113 096	1 051 332

Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	40 000	40 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	4 000	4 000
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	624 524	577 700
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	62 363	46 823
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	730 887	668 524
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	7 021	11 405
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 021	11 405
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	200 000	200 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	200 000	200 000
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	18	18
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	127 255	110 143
<i>Personnel</i>	29 990	37 033
<i>Organismes sociaux</i>	13 021	12 223
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		5 089
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	650	2 154
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 254	4 744
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	47 914	61 242
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	375 188	371 403
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	1 113 096	1 051 332

Annexe

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS MELISAC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 1 113 096 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 363 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

**Règles et méthodes comptables**

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

– Taux d'actualisation : 0,88 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entités. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entité a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entité est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**Faits caractéristiques****Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi no 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement important de l'exercice. Conformément aux dispositions du PCG, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

Les conséquences pour notre société sont les suivantes (à adapter selon la situation) :

- Fermeture administrative de fin octobre à fin novembre 2020
- Recours à l'activité partielle. Allocations perçues à la clôture : 25.9 k€
- Prêt Garanti par l'Etat : 200 k€ obtenu en N-1 , début remboursement en 2022
- Aide relative aux stocks versé par l'état: 8K€

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	597 939			597 939
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	597 939			597 939
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 047			8 047
– Installations générales, agencements aménagements divers	194 766			194 766
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 923		2 923
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	202 813	2 923		205 736
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	45			45
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	45			45
ACTIF IMMOBILISE	800 797	2 923		803 720



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		2 923		2 923
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		2 923		2 923
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
<i>Éléments achetés</i>	415 000
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	415 000



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 766	1 480		6 246
– Installations générales, agencements aménagements divers	167 023	4 747		171 770
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier		797		797
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	171 789	7 024		178 812
ACTIF IMMOBILISE	171 789	7 024		178 812

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 517 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	11 357	11 357	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	160	160	
Total	11 517	11 517	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>	11 405	7 021	11 405		7 021
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	11 405	7 021	11 405		7 021
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>		7 021	11 405		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 375 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	200 000	21 468	178 532	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	127 255	127 255		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	47 914	47 914		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	18	18		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	375 188	196 655	178 532	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 18 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	451
<i>Honoraires NP</i>	1 786
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	6 361
<i>Primes de bilan CAP</i>	16 000
<i>Prov. C.S. & fis. s/Congés à payer</i>	982
<i>Charges sociales sur primes prov.</i>	5 600
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	168
<i>Formation continue CAP</i>	244
<i>CVAE CAP</i>	322
<i>Taxe foncière CAP</i>	3 320
Total	35 233

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Cotisation d'avance</i>	160		
Total	160		

 Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

**Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 7 020 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 7 021 euros

MELISAC

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €

Siège social : 6 et 6bis, Passage Subé et 29, Passage Talleyrand (Angle),
51100 REIMS
348 481 847 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 JANVIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 62 363,30 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62 363,30 €
Affectation à titre de dividendes aux associés Soit 24 € par action	60 000,00 €
Le solde	2 363,30 €
Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	2 363,30 € 626 887,01 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 janvier 2022.

Vote pour :

**Vote contre :
Résolution adoptée / refusée**

Abstention :

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small vertical stroke at the end.